



Location douteuse et illégale

Par **Myst**, le **25/04/2019** à **18:20**

Bonjour à toutes et à tous. Je suis étudiante et je cherchais un logement sur Paris. J'en ai trouvé un mais contre des services, le "logement" est donc gratuit. Le service consiste à garder deux enfants. Mais les parents m'ont dit d'éviter de parler à la concierge car ils ne doivent pas le louer vu qu'il n'y a pas de point d'eau dans la chambre. En fait là où je vis c'est un taudis (murs s'effritent, vu sur des murs, peu de lumière du jour, vieux robinet sur le palier, les toilettes aussi, lit superposé bancal, matelas avec des ressorts ressortis, sol sal) et j'en passe. Si j'envoie un sms au père pour dire que je ne peux pas garder ses enfants un tel jour il m'appelle et m'y oblige. Je n'ai rien signé avec eux (pas de contrat de travail, ni de bail, je n'ai aucune assurance pour la chambre). Le lieux où je vis fais moins de 9m². J'ai envie de les attaquer en justice, je ne sais pas comment faire pour me sortir de cette sale affaire et de ce trou à rat. J'espère que vous pourrez m'aider, je vous remercie de m'avoir lu. Je vous souhaite une bonne journée, cordialement M.

Par **morobar**, le **26/04/2019** à **08:49**

Bonjour,
Vous prenez vos clics et vos clacs et quittez les lieux.
Vous pouvez aussi consulter un avocat qui vous indiquera comment constituer un dossier à l'endroit de l'employeur/bailleur, les couts et les D.I. à envisager.